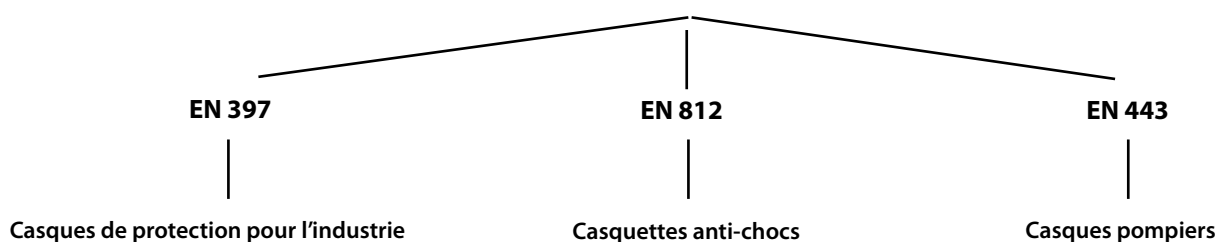


Les métiers de l'industrie sont des métiers à risques et notamment pour la partie supérieure de la tête. C'est pour cela qu'il faut se protéger car des lésions sur le crâne peuvent engendrer un handicap irréversible. Le port du casque est donc nécessaire et des normes existent pour cadrer cela.

Les normes de base



EN 397 casques de protection

Caractéristiques des essais
Absorption de chocs (5000N)
Résistance à la pénétration (3000N)
Résistance à la flamme
Point d'ancrage jugulaire (rupture entre 150N et 250 N)

EN 812 casquettes antichocs

Caractéristiques des essais
Absorption de chocs
Résistance à la flamme
Point d'ancrage de la jugulaire (rupture entre 150 N et 250 N)

EN 443 casques de sapeur pompier

Caractéristiques des essais
Rigidités mécaniques
Absorption de chocs
Résistance aux objets tranchants, à la flamme
Résistance à la chaleur radiante
Résistance à l'isolation électrique

Les casques sont conçus en différentes matières avec des usages spécifiques à chacune :

Le polyamide offre :

Une résistance aux déformations thermiques jusqu'à 150°C
Une Résistance aux acides et bases
Une bonne isolation électrique

Le polyéthylène offre :

Une résistances aux déformations chimiques jusqu'à 70°C
Une résistance au froid (-40 °C)
Des matériaux légers

ATTENTION :

Lorsqu'un casque a subi un choc il doit être changé car si un nouveau choc survenait le casque ne protégerait plus la personne qui le porte.